

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford qui s'est tenue le **lundi 3 juin 2013 à 20h00** à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents :

- M. Gilles Marchand, maire
- Mme Sylvie Gélinas
- M. Christian Morrissette
- Mme Lise Dubuc
- M. Étienne Veilleux
- M. Steve Boilard
- M. Jean-François Desrosiers

Était absente :

- Mme Sylvie Gélinas

## **ORDRE DU JOUR**

### **2013-06-158. Ouverture de la session**

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h00.

### **2013-06-159. Constatation du quorum**

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

### **2013-06-160. Adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution**

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil pour adoption.

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique *Affaires nouvelles*.

**2013-06-161. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013**

**Résolution**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 a été remise à chaque membre du Conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** celui-ci est soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le procès-verbal soit adopté avec la modification de la résolution 2013-05-136 à laquelle est ajouté la mention à titre gratuit pour la cession et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document pour donner effet à cette résolution.

**2013-06-162. Comptes payés**

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses soumises ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210."

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce troisième jour du mois de juin de l'an deux mille treize.

---

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

**Résolution**

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que les comptes énumérés sur la liste des comptes payés au 3 juin 2013 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de juin 2013, soient acceptés pour un montant de 25 374.80 \$.

**2013-06-163. Comptes à payer**

**Résolution**

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes énumérés sur la liste des comptes à payer au 3 juin 2013 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour un montant de 78 871.15 \$.

### 2013-06-164. Embauche d'un animateur-coordonnateur de camp de jour

#### Résolution

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

**QUE** la Municipalité embauche Joey Huet à titre d'animateur-coordonnateur du camp de jour, statut étudiant, pour l'année 2013 pour les camps de jour pour la saison estivale et les congés scolaires. Il est également résolu ce qui suit :

**QUE** l'horaire de travail est de 40 heures par semaine par semaine du 25 juin au 23 août ;

**QUE** toute modification à l'horaire de travail doit être sujet à l'approbation de la directrice générale ;

**QUE** la directrice générale est autorisée à signer un contrat de travail selon les termes établis.

### 2013-06-165. Embauche d'animateurs(trices) de camp de jour

#### Résolution

Sur proposition de **Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité embauche Kassandra Jobin-Girouard à titre d'animatrice du camp de jour, statut étudiant, pour la saison estivale 2013, au taux horaire minimum.

### 2013-06-166. Transferts budgétaires

#### Résolution

Sur proposition de **Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

No poste	Description	REVENUS	DÉPENSES	Raison
01-381-45-002	Compensation collecte sélective	20 378.31 \$		Revenus plus élevés que prévus
01-276-01-990	Dons centre multifonctionnel	(1 428.60 \$)		Revenus moins élevés que prévus
01-211-11-000	Taxes foncières	3 619.98 \$		Revenus plus élevés que prévus
01-211-11-441	Taxes foncières - sécurité publique	1 855.05 \$		Revenus plus élevés que prévus
01-212-12-003	Taxe spéciale fibre optique	1 033.35 \$		Revenus plus élevés que prévus
01-211-13-005	Taxe spéciale : consolidation	398.38 \$		Revenus plus élevés que prévus
02-130-00-141	Rémunération		4 336.00 \$	Restructuration administrative
02-130-00-222	Charge R.R.Q.		221.14 \$	Restructuration administrative
02-130-00-232	Charge assurance-emploi		92.27 \$	Restructuration administrative
02-130-00-242	Charge Fonds Service Santé (F.S.S.)		184.71 \$	Restructuration administrative
02-130-00-252	Charge CSST		87.59 \$	Restructuration administrative

02-130-00-262	Charge RQAP	33.91 \$	Restructuration administrative
02-130-00-412	Honoraires - Services juridiques	5 074.81 \$	Poursuite en cours
02-130-00-496	Intérêts et frais bancaires	(8 500.00 \$)	Affectation de comptes de marges de crédit distincts
02-130-00-522	Entretien et réparation - Bâtiments et terrains	5 950.00 \$	Climatisation de l'édifice municipal
02-220-00-999	Protection incendie: divers	74.75 \$	Réparation de la borne sèche du rang St-François
02-320-00-141	Voirie : Salaire	12 285.00 \$	Restructuration administrative
02-320-00-222	Voirie : Régime Rentes Québec (R.R.Q.)	626.53 \$	Restructuration administrative
02-320-00-232	Voirie : Assurance emploi (AE)	261.43 \$	Restructuration administrative
02-320-00-242	Voirie : Fonds des services de santé (F.S.S.)	523.34 \$	Restructuration administrative
02-320-00-252	Voirie : Santé Sécurité au Travail (C.S.S.T.)	248.16 \$	Restructuration administrative
02-320-00-262	Voirie : RQAP (part employeur)	96.07 \$	Restructuration administrative
02-320-00-411	Voirie : Honoraires arpentage, notaire	13 000.00 \$	Honoraires gestion des eaux pluviales, nouvelle rue
02-320-01-643	Voirie : Outils	522.25 \$	Achat d'une scie à onglets
02-590-02-499	Projet avec subvention Nouveaux horizons aînés	(3 345.00 \$)	Subvention refusée
02-610-00-141	Urbanisme et zonage: Salaire insp. Batiments	(8 190.00 \$)	Restructuration administrative
02-610-00-222	Urbanisme et zonage: Regime Rentes Que (R.R.Q.)	(1 223.22 \$)	Restructuration administrative
02-610-00-232	Urbanisme et zonage: Assurance emploi (AE)	(174.28 \$)	Restructuration administrative
02-610-00-242	Urbanisme et zonage: Fonds services sante (FSS)	(348.90 \$)	Restructuration administrative
02-610-00-252	Urbanisme et zonage: Sante securite travail (CSST)	(165.44 \$)	Restructuration administrative
02-610-00-262	Urbanisme et zonage: RQAP (part employeur)	(64.05 \$)	Restructuration administrative
02-701-00-253	Loisirs : CSST Benevoles	680.27 \$	Facturation additionnelle 2012
02-701-20-141	Salaire régulier - Centre recreatif	(31 200.00 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-222	Régie des rentes du Québec - centre recreatif	(1 591.20 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-232	Assurance-emploi - Employés centre recreatif	(663.94 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-242	Fonds des services de santé - centre recreatif	(1 329.12 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-252	CSST - centre recreatif	(630.24 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-262	Régime québécois d'assurance parentale - centre re	(683.72 \$)	Restructuration administrative
02-701-20-282	Assurance-salaire - Employés Loisirs	(1 096.08 \$)	Restructuration administrative
02-701-50-454	Loisirs : formation	126.70 \$	Formation de secouristes
02-992-01-882	Intérêts Marge credit - 100 000	2 500.00 \$	Affectation du compte 02 130 00 496
02-992-03-882	Intérêts Marge credit - Centre multi 1 300 000	4 500.00 \$	Affectation du compte 02 130 00 496
03-310-00-725	Défibrillateurs	3 721.00 \$	Achat de 2 défibrillateurs
02-190-01-970	Dons et subventions	500.00 \$	Subventions Programme Changez d'air

02-130-00-522	Entretien et réparation - Bâtiments et terrains	2 965.00 \$	Projets d'embellissement
03-310-01-721	Parcs	20 345.00 \$	Aménagement et amélioration de parcs
02-130-00-522	Entretien et réparation - Bâtiments et terrains	6 105.73 \$	Asphaltage de la cour des pompiers
<b>TOTAL :</b>		<b>25 856.47 \$</b>	

## Résolution

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

### 2013-06-167. Modification du système de climatisation

#### Résolution

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense maximale de 5 950 \$ pour l'ajout de conduits de climatisation et d'un système de zonage pour l'utilisation du système de climatisation existant dans la salle Marc Bieler à utiliser en alternance avec les bureaux administratifs de l'édifice municipal.

### 2013-06-168. Demande de déneigement de la rue Donald

#### Résolution

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Donald Ruel a présenté une demande d'entretien de la rue Donald par la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la rue Donald est une rue privée et qu'elle n'a pas la largeur minimale prévue au règlement de lotissement ;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs rues privées sont situées sur le territoire de la municipalité et les propriétaires en assument l'entretien ;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité n'est pas obligée d'entretenir les chemins privés ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité ne prenne pas à sa charge l'entretien de la rue Donald.

### 2013-06-169. Demande de modification de la signalisation sur l'autoroute 20

#### Résolution

**CONSIDÉRANT QUE** deux panneaux distincts annoncent les sorties de l'autoroute Jean-Lesage (20) pour accéder à la Municipalité de St-Louis-de-Blandford ;

**CONSIDÉRANT QUE** la sortie 228 doit être utilisée par les véhicules lourds pour accéder à la rue Industrielle ;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs véhicules lourds utilisent la sortie 235 et se retrouvent sur la rue Principale, où la circulation locale seulement est autorisée, pour se faire indiquer le chemin pour se rendre à la rue Industrielle ;

**CONSIDÉRANT QUE** le panneau de la sortie 228 annonce l'accès au 2<sup>e</sup> Rang ;

**CONSIDÉRANT QU'**il serait opportun d'annoncer la rue Industrielle sur le panneau d'annonce de la sortie 228 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la signalisation pour les véhicules lourds doit être améliorée ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de demander au Ministère des transports d'ajouter des panneaux St-Louis-de-Blandford – 2 prochaines sorties à l'approche des deux sorties de l'autoroute Jean-Lesage (20) pour accéder à la municipalité de St-Louis-de-Blandford et ajouter rue Industrielle sur le panneau d'annonce de la sortie 228 de l'autoroute 20 en plus de 2<sup>e</sup> Rang.

#### **2013-06-170. Frais de non-résident pour l'accès aux plates-formes sportives intérieures**

##### **Résolution**

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que des frais de non-résidents au montant de 50 \$ soient exigés annuellement pour l'accès aux plates-formes sportives intérieures en sus du montant de dépôt de 5 \$ pour une carte d'accès.

#### **2013-06-171. Désignation de la personne autorisée à signer les documents relatifs aux demandes d'aide financière pour la Municipalité**

##### **Résolution**

Sur proposition de **Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette, soit autorisée, au nom de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford, à signer tout document ou protocole d'entente dans le cadre de demandes d'aide financière.

#### **2013-06-172. Mandat pour servitudes d'affichage**

##### **Résolution**

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$ pour deux servitudes d'affichage aux intersections de la route 162 et rang St-François et route 162 et rang 2.

**2013-06-173. Correspondance générale**

**2013-06-173.01. MRC d'Arthabaska - Remerciements pour l'accueil lors de la *Journée de la ruralité***

Dépôt d'une lettre de remerciements du préfet Lionel Fréchette pour l'accueil lors de la *Journée de la ruralité*.

**2013-06-173.02. Cercle des Jeunes Ruraux de St-Valère – demande de commandite**

Dépôt d'une demande de commandite du *Cercle des Jeunes Ruraux de St-Valère*. Le Conseil prend acte.

**2013-06-173.03. Jeunes sans frontières du Collège Clarétain – demande de commandite**

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

**2013-06-173.04. Invitation à participer aux Journées de la Culture**

Dépôt d'une offre de participation à la 17<sup>e</sup> édition des Journées de la Culture. Le Conseil prend acte.

**2013-06-173.05. Demande d'aide financière de la Fondation de pastorale du diocèse de Nicolet**

Dépôt d'une demande de commandite de la *Fondation de pastorale du Diocèse de Nicolet*. Le Conseil prend acte.

**2013-06-173.06. Remerciements pour la proclamation du Mois de la jonquille**

Dépôt d'une lettre de remerciements de la *Société canadienne du cancer* pour la proclamation du *Mois de la jonquille*.

**2013-06-174. Affaires nouvelles**

**2013-06-174.01. Assises annuelles de la FQM**

Dépôt d'une invitation à participer aux Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités.

**2013-06-174.02. Programme Changez d'air**

## Résolution

**CONSIDÉRANT** que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme ;

**CONSIDÉRANT** que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal ;

**CONSIDÉRANT** que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal ;

**CONSIDÉRANT** que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent ;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage ;

**CONSIDÉRANT** que ce programme se déroule en deux phases ;

**CONSIDÉRANT** que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

**CONSIDÉRANT** que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque vieil appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de St-Louis-de-Blandford désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés.

**2013-06-174.03. Adoption du règlement 2013-278 permettant la circulation des véhicules hors-route sur certains chemins municipaux**

## Résolution

Sur proposition de **Christian Morrisette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter règlement numéro 2013-278 permettant la circulation des véhicules hors-route sur certains chemins municipaux, avec dispense de lecture.



**2013-06-174.04. Canneberges Beaubois – demande d’appui pour vente de surplus de sable**

**Résolution**

**CONSIDÉRANT** la demande de Canneberges Beaubois (9102-9934 Québec Inc.), déposée au bureau municipal de St-Louis-de-Blandford le 3 juin 2013 pour la présentation d’une demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l’enlèvement du sable pour l’agrandissement de la cannebergère existante ;

**CONSIDÉRANT** que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l’examen de la demande ;

**CONSIDÉRANT** que la demande ne vise pas une utilisation à des fins autres que l’agriculture ;

**CONSIDÉRANT** que la demande est conforme au règlement de zonage municipal numéro 194 ;

**CONSIDÉRANT** que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants ne serait pas affecté négativement par une autorisation de la Commission ;

**CONSIDÉRANT** que les possibilités d’utilisation du lot à des fins d’agriculture ne s’en trouveraient pas affectées et qu’une autorisation n’aurait pas d’impact négatif sur les activités agricoles environnantes existantes et en développement ;

**CONSIDÉRANT** que l’homogénéité de la communauté et le milieu agricole environnant ne s’en trouveraient pas affectés ;

**CONSIDÉRANT** qu’une autorisation ne résulterait pas en des contraintes environnementales additionnelles et n’aurait pas d’effet sur la préservation des ressources eau et sol dans la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l’unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de St-Louis-de-Blandford, recommande à la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) d’accepter ladite demande et ce pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

**2013-06-174.05. Plans et devis pour l’aménagement d’une prise d’eau sèche dans le rang St-François**

**Résolution**

Sur proposition d’**Étienne Veilleux**, il est résolu à l’unanimité des membres du Conseil d’autoriser une dépense maximale de 5 500 \$ pour la préparation des plans et devis pour l’aménagement d’une prise d’eau sèche dans le rang St-François.

**2013-06-174.06. Appel d’offres pour le déneigement du réseau routier municipal pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016**

## Résolution

Sur proposition de **Christian Morrisette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de publier un appel d'offres pour le déneigement du réseau routier municipal pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

### 2013-06-174.07.      **Projet d'embellissement**

## Résolution

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil **d'autoriser une dépense de 2 965 \$ pour la réalisation des travaux suivants :**

- Aménagement paysager à l'entrée du sentier pédestre boisé ;
- Amélioration du terrain de volleyball, drain, remplissage et finition ;
- Achat de mobilier urbain et aménagement paysager à la halte municipale située sur le rang St-François ;
- Aménagement paysager au coin route 162/2<sup>e</sup> Rang.

### 2013-06-174.08.      **Projet d'aménagement et amélioration de parcs**

## Résolution

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu un montant additionnel non prévu en redevances pour la compensation de collecte sélective de 20 378 \$ ;

**CONSIDÉRANT** que ce montant peut être utilisé pour la réalisation de projets ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 20 345 \$ pour l'amélioration et l'aménagement de parc comprenant :

Modules de jeux usagés incluant démantèlement et transport	2 000.00 \$
Réfection de la cabane du marqueur	600.00 \$
5 bancs avec dossier en structure d'acier, plastique recyclé	4 039.00 \$
Pergola 12 pieds x 20 pieds sur dalle de béton *part subvention FAIC	4 500.00 \$
Clôture en mailles de chaîne pour parc des Riverains	7 065.78 \$
8 tables à pique-nique en bois traité	1 200.00 \$
Support à vélo	350.00 \$
Transport	590.22 \$
Total :	20 345.00 \$

### 2013-06-174.09.      **Asphaltage de la cour des pompiers**

## Résolution

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense maximale de 6 585 \$ taxes incluses pour la préparation de la surface et l'asphaltage 60 mm de type EB14 de la cour de la caserne des pompiers par Sintra – Centre-du-Québec et que la Municipalité autorise l'affichage permanent d'une publicité de Sintra – Centre-du-Québec dans l'aréna relativement à l'entente d'octroi du présent contrat.

**2013-06-174.10. Invitation à L'URQ**

Dépôt d'une invitation à participer à l'événement Université rurale québécoise 2013. Le Conseil prend acte.

**2013-06-174.11. Approbation du programme de rayonnement de la canneberge**

**Résolution**

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à sur division des membres du Conseil d'approuver les dépenses du Programme de rayonnement de la canneberge subventionné à 100 % par Canneberges Bieler pour un montant n'excédant pas 10 000 \$ comprenant l'achat de rideaux de scène, bannières, oriflammes et lave-vaisselle commercial.

Votent pour : Étienne Veilleux, Jean-François Desrosiers, Gilles Marchand, Steve Boilard  
Votent contre : Lise Dubuc, Sylvie Gélinas, Christian Morrissette

**2013-06-175. Période de questions**

**2013-06-176. Levée de l'assemblée**

**Résolution**

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que l'assemblée soit levée à 21h20.

---

**Gilles Marchand, maire**

---

**Mélisa Morissette, directrice générale et secrétaire-trésorière**